



**Cleveland**

Province de Québec  
MRC du Val-Saint-François  
Municipalité du Canton de Cleveland

# **AVIS PUBLIC**

## **CONCERNANT LA TENUE D'UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE DÉPÔT DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2022 DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND**

Avis public est donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland aura lieu à **19h00, le 24 janvier 2022** à huis clos en vertu de la résolution 2022-01-02 adoptée le 10 janvier 2022.

Tous les membres du conseil et personnels administratifs seront liés à partir de leur résidence via leur ordinateur portable en mode direct.

Conformément aux dispositions de l'article 956 du *Code Municipal du Québec*, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2022.

Étant donné la séance extraordinaire décrétée à huis clos, les citoyens voulant déposer des questions concernant cette réunion, il est possible de le faire **avant 18h30 le lundi 24 janvier 2022** par courriel à : [dq@cleveland.ca](mailto:dq@cleveland.ca)

Que le projet du budget 2022 peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières du bureau municipal, situé au 292, chemin de la Rivière au Canton de Cleveland.

Donné à Canton de Cleveland, le 12 janvier 2022.

**Martin Lessard**

Directeur général / greffier-trésorier par intérim  
Municipalité du Canton de Cleveland